

Subvention aux classes de découverte - 7^{ème} répartition

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé de verser les subventions indiquées pour classes de découverte aux écoles suivantes :

Coopérative scolaire Ecole Boichard : 5 460 F soit 832,37 €

Ecole primaire	Dates	Nombre d'élèves	Nombre de journées	Coût/Jour	Coût	
					F	€
Boichard	12 au 16.11.01	20,00	100	54,60 F (8,32 €)	5 460	832,37

Séjours libres :

Fauvettes : 16 380 F soit 2 497,11 €

Ecole primaire	Dates	Nombre d'élèves	Nombre de journées	Coût/Jour	Coût	
					F	€
Herriot	05 au 09.11.01	33	165	54,60 F	9 009	1 373,41
	12 au 16.11.01	27	135	(8,32 €)	7 371	1 123,70
		60	300		16 380	2 497,11

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la répartition qui lui est proposé et en cas d'approbation à prélever la somme de 21 840 F soit 3 329,49 € au budget primitif 2001 chapitre 92.255.6574 CS 21100 abondé par un transfert d'égal montant du chapitre 92.212.6132 CS 21100.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ces propositions.

Récépissé préfectoral du 21 décembre 2001.